

# Charte d'organisation d'une course VTT XC au Challenge de Lorraine UFOLEP

## **1. Candidature à l'organisation d'une manche du Challenge**

À tout moment les clubs souhaitant organiser une course peuvent s'adresser à la Commission régionale et se procurer le cahier des charges technique relatif à l'organisation d'une course VTT XC du Challenge de Lorraine.

La date de la course devra être proposée lors de la réunion d'élaboration du calendrier du Challenge de Lorraine XC Ufolep qui a lieu en règle générale en fin d'année n-1

Le candidat devra déposer un dossier sommaire comportant notamment le descriptif du circuit envisagé (plan de situation, tracé, profil), les conditions d'accueil envisagées (restauration) ainsi que les aménagements annexes et tous renseignements jugés utiles et complémentaires importants.

Un membre de la Commission régionale (le responsable technique du VTT) viendra sur place, visiter le site, ou les sites concernés, le circuit, les infrastructures, etc.

Les organisateurs doivent être présents sur au moins 2 manches précédentes du Challenge de Lorraine UFOLEP et se faire connaître auprès des officiels présents.

Au plus tard 1 mois avant la course l'organisateur fournira un document PDF avec toutes les informations concernant la manifestation, accès au parcours, parking, restauration....

L'organisateur fournira les récompenses pour toutes catégories en respectant la règle suivante, les 1<sup>ers</sup> une coupe, les 2<sup>èmes</sup> une médaille d'argent et en les 3<sup>èmes</sup> une médaille de bronze. Exception, les récompenses pour la manche qualificatif régional sera fournis par le comité départemental respectif.

L'organisateur demandera les autorisations aux organismes concernés, mairie, ONF... et informera la FFC de sa course. Il devra également assurer la course au près d'un organisme d'assurance, Ufolep (APAC) ou autres.

## **2. Organisation des épreuves**

Tout club affilié à l'UFOLEP peut proposer l'organisation d'une épreuve inscrite au calendrier CHALLENGE XC VTT UFOLEP Lorraine. Les critères d'organisation (distance, temps de course, dénivelé) sont les critères définis par la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

L'organisateur d'une manche du Challenge fournira au gestionnaire du site [www.vtt-ufolep-lorraine.org](http://www.vtt-ufolep-lorraine.org) une affiche au format PDF ou JPEG avec toutes les informations nécessaires.

Suivant la configuration des parcours, chaque organisateur précisera les horaires des reconnaissances pour le petit parcours, le moyen parcours et le grand parcours.

L'accès à la course devra être balisé à partir du centre-ville ou d'un carrefour principal (ci possible fournir un plan d'accès).

Prévoir un parking pouvant accueillir les coureurs avec leurs véhicules et leur campement.

## 2.1 Le Parcours

- Il est choisi pour l'intérêt qu'il offre, en particulier sur le plan du pilotage et de l'environnement, en évitant autant que possible les passages périlleux ou dangereux. Le portage est limité aux sections naturelles sur de très courtes distances.
- Une carte du tracé de la course, avec les chemins d'accès carrossables, devra être affichée à chaque départ de course.
- Les différents parcours proposés, ne devront pas comporter de sauts francs. L'obstacle doit pouvoir se négocier sans que le VTT décolle du sol.
- Le grand parcours devra être segmenté tous les kms par un panneau comportant un numéro de 1 à ...

## 2.2 Durée des épreuves et heure de départ selon les catégories

La durée des épreuves prévaut sur la distance. La durée maximale de l'épreuve est celle réalisée par le premier de la catégorie ou des catégories qui réalise le même nombre de tour et qui prennent le même départ.

Exemple : les juniors, 50/59ans et + de 60ans prennent le départ ensemble et font 3 tours. Lorsque le 1<sup>er</sup> coureurs d'une des 3 catégories franchit la ligne d'arrivée, tous les autres concurrents doivent être arrêtés.

- Pour les jeunes M/F de 7/8 ans et 9/10 ans, respectivement 2 et 3 boucles de ~0.5 à ~1km - Temps maxi : 10 et 20mn.
- Pour les jeunes M/F en 11/12 ans et 13/14 ans, respectivement 2 et 3 boucles de ~2 et ~3km - Temps maxi :30 et 45mn.
- Jeunes Masculins de 15/16 ans - Temps maxi : 1 heure (18 km maximum) avec un dénivelé positif maxi de 500 mètres.
- Jeunes Féminines de 15/16 ans – idem
- Adultes Féminines 17/29 ans, 30/39 ans, 40/49 ans et 50 ans et plus - Temps maxi : 1 h 30 (30 km maxi) avec un dénivelé positif maxi de 750 mètres.
- Adultes Masculins 19/29 ans, 30/39 ans et 40/49 ans - Temps maxi : 2 h (35 km maxi) avec un dénivelé positif maxi de 1000 mètres.
- Adultes Masculins 17/19 ans ; Adultes masculins 50 ans et plus et tandems « Masculins 17 ans et plus » et « Mixtes 17 ans et plus » -Temps maxi : 1 h 45 (30 km maxi) avec un dénivelé positif maxi de 750 mètres.

Les portions répétées de goudron ne doivent pas excéder 10 % du parcours.

Le parcours étant constitué de boucles identiques, l'organisateur devra se limiter à **6 boucles** pour le parcours des catégories adultes

Les catégories sont celles en vigueur pour l'année civile en cours ([www.vtt-ufolep-lorraine.org](http://www.vtt-ufolep-lorraine.org))

## 2.3 Horaires Départs des courses

- Départ de la course des catégories Masculin et Féminin de 7 à 10 ans le matin à 11h. remise des récompenses à 12h. Vu leur jeune âge, si le nombre de participants dépasse 20 coureurs par catégorie il serait souhaitable de réaliser 2 courses distinctes (7 à 8 ans et 9 à 10 ans).
- Départ de la course des catégories M et F de 11 à 14 ans à **13h**.
- Départ de la course des catégories M de 20 à 49 ans à **14h45**.
- Départ de la course des catégories féminines de 17 à +50 ans, des M et F 15/16 ans, des M 17/19 ans des M 50/59 ans et des M + de 60 ans à **15h**
- Remise des récompenses pour toutes les catégories à partir de 11 ans à **17h30**.

## 2.4 Sécurité des Circuits

- Baliser très visiblement le circuit pour éviter toute erreur de parcours.
- Les doubles bosses de moins de 4 m entre chaque bosse sont interdites.
- Eviter les portages / poussage de plus de 30m.
- Indiquer clairement les descentes ou montées supérieures à 15° par 3 flèches ↓ ↓ ↓
- Lorsqu'une marche est supérieure à 40cm prévoir une échappatoire
- Pour les reconnaissances, indiquer clairement les bifurcations des parcours.
- Délimiter le parcours en numérotant les zones (exemple tous les km) pour permettre la localisation éventuelle d'un blessé.
- Placer des protections (bottes de paille par exemple) aux endroits dangereux : poteaux en sortie de virage, obstacle débordant sur la voie, etc.
- Au départ des courses, prévoir l'ouverture des parcours des jeunes de 7 à 10ans et des 11 à 14ans par un adulte (voir en VAE).
- Indiquer clairement les horaires de reconnaissances de chaque parcours.
- L'organisateur de la course nommera une personne qui connaît parfaitement le parcours pour accompagner le cas échéant les secours.
- Les officiels et signaleurs devront porter des brassards OFFICIEL UFOLEP (fournis avec le chronométrage).

**Pour les parcours qui empruntent une route ouverte à la circulation les secours sont obligatoires.** Dans le cas d'un parcours entièrement en forêt les secours ne sont pas obligatoires, mais il est fortement conseillé de mettre en place un point de soins.

## 2.5 Signaleurs

- Ils doivent être en nombre suffisant.
- Tous les postes occupés par des signaleurs doivent être identifiés clairement et répertoriés sur un plan général.

## 2.6 Aire de départ

- La ligne de départ doit être matérialisée par un trait continu.
- La prégrille sera matérialisée par un trait discontinu au moins 30m derrière la ligne de départ.
- Les coureurs seront placés sur la grille de départ par un responsable du Challenge de Lorraine. Ils seront appelés suivant leurs résultats antérieurs.

# 3. Le Chronométrage

Tous les clubs organisateurs d'une course auront suivi (au moins 1 pers.) la formation « Chronométrage » pour la mise en place et l'utilisation du matériel (dans le cas contraire il faudra contacter une personne formée pour assurer le chronométrage). Une formation annuelle sera proposée en début de saison. Le club organisateur devra récupérer le matériel de chronométrage ainsi que les plaques de cadre à la manche précédente sa course. La personne désignée par le club sera responsable du matériel, en cas de détérioration le club devra assurer la réparation ou le remplacement du matériel (sauf usure normale).

## 3.1 Consigne de mise en place du chronométrage

- Le matériel de chronométrage devra être à l'abri sous une tonnelle.
- Fourniture d'une alimentation 220v si possible régulée.
- Le lieu du chronométrage devra être situé de tel façon que les coureurs ne puissent revenir en arrière après la fin de la course.
- Récupération des badges et des plaques dans les caisses prévues à cet effet après chaque course sur une aire appropriée à l'écart du parcours et située au moins 30m après la ligne d'arrivée. **IL EST IMPERATIF DE NE PAS PASSER SUR LA LIGNE DE CHRONOMETRAGE AVEC LES CAISSES REMPLIES DE BADGES AVANT LA FIN DES COURSES ET L'ARRET DU CHRONOMETRAGE. Le passage d'un grand nombre de badges sur la ligne de chronométrage risque de planter le système et la perte des résultats !**
- Tout abandon devra être signalé au chronométreur et le badge déposé dans les caisses appropriées. **Attention de ne pas passer sur la ligne d'arrivée.**
- Dans la mesure du possible, installer la caméra (fournis avec le matériel de chronométrage) ou un poste de comptage manuel en cas de panne du chronométrage.